

Annexe au courrier du 8 octobre 2018 adressé à Monsieur le Premier ministre, Edouard Philippe, concernant la lutte contre la prolifération du frelon asiatique : liste des députés cosignataires.

Mesdames, Messieurs les députés,

Julien AUBERT (Député du Vaucluse), Thibault BAZIN (Député de la Meurthe-et-Moselle), Valérie BAZIN-MALGRAS (Députée de l'Aube), Emilie BONNIVARD (Députée de la Savoie), Jean-Claude BOUCHET (Député du Vaucluse), Valérie BOYER (Députée des Bouches-du-Rhône), Bernard BROCHAND (Député des Alpes-Maritimes), Fabrice BRUN (Député de l'Ardèche), Jacques CATTIN (Député du Haut-Rhin), Éric CIOTTI (Député des Alpes-Maritimes), François CORNUT-GENTILLE (Député de la Haute-Marne), Julien DIVE (Député de l'Aisne), Jean-Pierre DOOR (Député du Loiret), Virginie DUBBY-MULLER (Députée de la Haute-Savoie), Pierre-Henri DUMONT (Député du Pas-de-Calais), Daniel FASQUELLE (Député du Pas-de-Calais), Nicolas FORISSIER (Député de l'Indre), Annie GENEVARD (Députée du Doubs), Patrick HETZEL (Député du Bas-Rhin), Mansour KAMARDINE (Député de Mayotte), Brigitte KUSTER (Députée de Paris), Valérie LACROUTE (Députée de la Seine-et-Marne), Guillaume LARRIVÉ (Député de l'Yonne), Marc LE FUR (Député des Côtes-d'Armor), Sébastien LECLERC (Député du Calvados), Gilles LURTON (Député d'Ille-et-Vilaine), Frédérique MEUNIER (Députée de la Corrèze), Jérôme NURY (Député de l'Orne), Jean-François PARIGI (Député de la Seine-et-Marne), Bernard PERRUT (Député du Rhône), Bérengère POLETTI (Députée des Ardennes), Didier QUENTIN (Député de la Charente-Maritime), Robin REDA (Député de l'Essonne), Frédéric REISS (Député du Bas-Rhin), Jean-Luc REITZER (Député du Haut-Rhin), Vincent ROLLAND (Député de la Savoie), Martial SADDIER (Député de la Haute-Savoie), Antoine SAVIGNAT (Député du Val-d'Oise), Jean-Charles TAUGOURDEAU (Député du Maine-et-Loire), Laurence TRASTOUR-ISNART (Députée des Alpes-Maritimes), Michel VIALAY (Député des Yvelines), Jean-Pierre VIGIER (Député de la Haute-Loire), Stéphane VIRY (Député des Vosges), Éric WOERTH (Député de l'Oise),

cosignent.